

Point actualités – Côte d’Ivoire (07/04)

FAM d’après informations SER / CAA de la zone

Résumé :

Alors que l’épidémie s’installe et commence à peser sur le fonctionnement de l’économie, les autorités ivoiriennes mettent rapidement en œuvre les premières mesures de soutien à l’économie. Une assistance technique à distance est demandée par la Côte d’Ivoire pour la mise en place de mesure d’accompagnement aux filières agricoles en crise.

1) Éléments de contexte :

a) Épidémie : des tensions fortes s’expriment dans la population mais on observe une courbe de propagation de la maladie plus favorable que les prévisions :

Le 6 avril la Côte d’Ivoire comptait 323 cas pour 3 décès

- Les populations les plus démunies expriment un rejet des mesures préconisées. Ce rejet s’exprime chaque nuit par un respect insuffisant du couvre-feu entraînant des interventions des forces de l’ordre, ou par la destruction au cours du week-end dernier du centre de diagnostic en construction dans la commune populaire de Yopougon par des manifestants.
- Toutefois la situation sanitaire du Covid-19 semble, du point de vue des spécialistes des questions sanitaires, plus favorable qu’attendu. En effet la courbe de propagation reste très en dessous de ce qui a été observé en Europe au même stade et ceci malgré la promiscuité dans les transports et les habitations. Ainsi si la projection de la dynamique observée en Europe laissait prévoir environ 1000 cas en début de semaine, le nombre de cas n’a dépassé les 300 que ce mardi. Enfin les autorités n’ont pas observé d’afflux de patients chez les médecins et dans les cliniques privées.
- La France va mettre à disposition des experts français (mathématiciens, épidémiologistes) pour comprendre la différence des dynamiques épidémiques dont les explications possibles pourraient être :
 - Une espérance de vie au-dessus de 55 ans très limitée donc moins de cas à risque ;
 - Une population plus jeune ;
 - Une population potentiellement mieux armée au niveau des anticorps.

b) La logistique et la distribution déjà touchée par la crise :

Les transports sont ralentis :

A ce stade les mesures prises par les ports autonomes (Abidjan et San-Pedro) semblent permettre un bon fonctionnement à l’import comme à l’export pour les produits stratégiques :

- L’export fonctionne bien, hormis l’export coton et cajou car achats bloqués ou ralenti en Chine et en Inde.
- 2 bateaux de riz ont été déchargés le week-end écoulé.
- Les transports terrestres sont d’avantage touchés par la crise :
 - Les mesures d’isolement du grand Abidjan limitent les échanges de biens « non essentiels » entre la capitale économique et le reste du pays (Cf.3b).

- Malgré le couvre-feu et le problème sécuritaire du Burkina Faso la compagnie ferroviaire Sita rail est mobilisée et répond aux demandes d'acheminement de farine et autre produits alimentaires

La distribution vigie de la crise :

Pour le mois de mars, la situation est contrastée entre :

- Une très forte demande en mars sur l'alimentation et parapharmacie avec tassement début avril.
- Une baisse d'activité dans tous les autres secteurs.

Les principaux acteurs de la distribution s'attendent à connaître de sérieux problèmes d'approvisionnement et à des difficultés pour accéder à l'intérieur du pays.

2) Une mobilisation autour des mesures économiques proposées par le gouvernement ivoirien :

Dès son annonce par le premier ministre le gouvernement de Côte d'Ivoire s'est préoccupé de rendre opérationnel son programme économique en mobilisant des financements et en mettant rapidement en œuvre les mesures les plus symboliques sur le plan social.

a) Les bailleurs internationaux mobilisés pour accompagner les plans gouvernementaux de la Côte d'Ivoire :

- FMI envisage une aide de 500 M\$
- BM prévoit 65 M\$ pour la riposte sanitaire dans un premier temps, puis interviendra sur les mesures d'appui à l'économie.
- AFD : 37 MEUR pour actions sur le dispositif sanitaire ivoirien.

b) Une mise en œuvre rapide des mesures à caractère social visant le secteur informel :

Le gouvernement a confié à l'Agence Côte-d'Ivoire PME (agence d'exécution du Ministère de la Promotion des PME) la mise en œuvre opérationnelle de son plan de soutien aux PME, TPE et entreprises du secteur informel.

Ce travail commence par le recensement des entreprises du secteur ; à cette fin un formulaire de Pré-enregistrement est déjà disponible en ligne. Le démarrage effectif du processus d'enregistrement des entreprises est prévu la semaine prochaine.

3) Des filières agricoles en difficulté et une préparation de campagne sous tension :

Les filières exportatrices son déjà concernées par l'effondrement des cours lié à la crise ; effondrement précoce (fin 2019) pour des produits comme le cacao et l'anacarde dont les principaux acheteurs sont surtout asiatiques, chute plus tardive mais tout aussi sévère pour le cacao qui est à 70 % exporté vers l'Europe.

a) Dans un contexte difficile pour les opérateurs économiques le Conseil du café-cacao annonce le maintien du prix bord champ du cacao à 825 FCFA/kg pour la campagne intermédiaire

Le prix minimum garanti bord champ de la campagne intermédiaire de commercialisation (du 1er avril au 30 septembre 2020) est maintenu à 825 FCFA le kilogramme de fèves de cacao (prix annoncé le 1er octobre 2019 pour l'année cacaoyère 2019/2020). Une chute drastique des prix des fèves est observée depuis le début de la crise sanitaire en Europe et devrait se poursuivre.

Le maintien du prix aux producteurs sera financé dans le cadre des mesures de soutiens aux filières agricoles annoncées le 31 mars 2020 par le Premier Ministre ivoirien lors de la présentation du plan de soutien économique, social et humanitaire face à la pandémie de COVID-19.

Les opérateurs de la filière s'interrogent sur la manière de garder une main d'œuvre active dans ce contexte.

Le secteur n'a pas obtenu dérogation pour circuler de nuit, alors qu'au moins 60% du trafic se fait de nuit pour la filière.

b) L'isolement du grand Abidjan du reste du pays commence à poser des difficultés pour la préparation de la campagne agricole aux acteurs de l'amont de la production :

Dans la période avril-juin - qui pourrait coïncider avec le pic épidémique - les acteurs de l'amont agricole (engrais, phytosanitaire, semences et machinismes...) préparent « petite campagne » agricole (avril / octobre) il s'agit :

- D'achever les récoltes et mettre en place les cultures du nouveau cycle végétatif les cultures annuelles (tubercules, céréales, coton...)
- De préparer le nouveau cycle végétatif des cultures pérennes (Cacao, café, fruits...)

Outre la mobilisation d'importants moyens logistiques (mise en place de fertilisant, produits de protection des cultures, semences et matériels et consommables pour les récoltes et la préparation du sol), les entreprises fournissent à cette période un appui technique de terrain indispensable à leurs clientèles. Celui-ci est particulièrement crucial pour les fournisseurs de machines (réglages du matériels, adaptation au contexte agronomique et technique, logistique pièces détachées...) et pour les semenciers qui accompagnent le déploiement de nouvelles variétés.

Un échange avec quelques entreprises montre que celles-ci connaissent deux types de difficultés :

- Pour la mise en œuvre de l'isolement du grand Abidjan, la libre circulation n'est permise que pour les véhicules transportant les denrées alimentaires, produits pharmaceutiques et médicaux, les hydrocarbures et le gaz. Les semences, engrais, produits phytosanitaires, et matériels agricoles ne sont pas concernés par cette dérogation.
- Leurs équipes connaissent de très sérieuses difficultés pour obtenir les laissez-passer pour accéder aux zones agricoles.

Il ne semble pas que le Ministère de l'Agriculture, ai pris la totale mesure de ces difficultés.

L'ambassade a suggéré, à l'état de Côte d'Ivoire de permettre une circulation plus aisée des agents des entreprises de l'agro-fourriture et de leurs produits dans cette période de démarrage de campagne agricole. En effet la sécurité alimentaire dans le pays est tributaire à moyen terme (dernier trimestre) de la mise en place des intrants et moyens de production.